

POUR LES COLLÉGIENS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

BREVET DES COLLÈGES

1 591 ÉLÈVES ONT REÇU
LA MENTION TRÈS BIEN

SAMEDI 24 MAI 2025
Mâcon

BREVET DES COLLÈGES

1 591 ÉLÈVES ONT REÇU LA MENTION TRÈS BIEN



Comme il est de tradition, André Accary président du Département de Saône-et-Loire et Mathilde Chalumeau, vice-présidente chargée des collèges, ont participé à la cérémonie organisée par le Département de Saône-et-Loire le samedi 24 mai 2025 visant à mettre à l'honneur les collégiens ayant obtenu la mention « Très bien » au brevet des collèges.



Ils ont été 1 591 élèves, sur 6 388 inscrits en 2024 à obtenir la mention « Très bien » au brevet des collèges. Un rendez-vous désormais ancré dans le calendrier qui est, pour le président Accary et sa vice-présidente Mathilde Chalumeau, l'occasion de féliciter ces jeunes méritants, de valoriser le mérite dans une société où tout a tendance à être galvaudé.

Même si tous ne peuvent être présents, cette cérémonie rassemble chaque année un peu plus de participants.

AU PROGRAMME

- des remises de récompenses parmi lesquelles une carte Avantages jeunes qui représente plus de 400 avantages dans le département et plus de 3 600 dans toute la région
- des animations avec Lod, qui se décrit comme un jeune mentaliste pluridisciplinaire. Il se démarque en alliant l'illusion, la psychologie, l'hypnose et l'humour. Depuis son plus jeune âge, il cherche à s'expertiser pour partager des instants toujours plus surprenants.
Sur les réseaux :
 - + 100 millions de vues
 - + 1 million d'abonnés
- Ce rendez-vous annuel est aussi l'occasion pour le président et la vice-présidente de rappeler le rôle du Département pour les collèges, notamment en matière d'accompagnement des élèves.



3 AXES D'ACTIONS CONDUITES PAR LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE POUR UN BUDGET ANNUEL DE PRÈS DE 62 MILLIONS D'EUROS

1. LA MODERNISATION

Pour offrir aux collégiens et aux équipes pédagogiques des collèges modernes, adaptés et fonctionnels, le Département de Saône-et-Loire investit chaque année dans les bâtiments : agrandissements, restructurations, construction, aménagements, isolation, accessibilité, performance énergétique et environnementale.

2. LA SÉCURISATION

Au fur et à mesure des années, le Département déploie des moyens techniques et financiers

importants pour assurer la sécurité des collégiens. Cela passe par la protection des bâtiments, mais aussi par la sensibilisation des collégiens face au harcèlement scolaire.

3. LE BIEN-ÊTRE

Alimentation de qualité, sport pour tous, projets éducatifs et culturels, stages et apprentissage, citoyenneté et engagement sont autant de sujets sur lesquels le Département travaille pour favoriser le bien-être des collégiens et du personnel au sein des établissements.

INFO JEUNES SAÔNE-ET-LOIRE, POUR LES MOINS DE 30 ANS !

En Saône-et-Loire depuis 2022, Info Jeunes s'adresse aux moins de 30 ans. L'association a pour objet d'informer les jeunes par tous les moyens appropriés et dans tous les domaines qui les concernent. Il apporte son soutien à toutes les actions en faveur des jeunes. Il intervient dans tous les champs concourant à l'amélioration de la qualité de vie des jeunes dans les territoires ruraux, périurbains et urbains :

➔ l'orientation, la formation, l'emploi, les stages, les jobs, la santé, le logement, la vie quotidienne, le service civique, les aides aux projets, la mobilité internationale, les sports, les loisirs ou encore la **Carte Avantages Jeunes (1000 cartes offertes par le Département de Saône-et-Loire aux élèves ayant obtenu la mention Très Bien au brevet des collèges)**

➔ des animations et des ateliers de sensibilisation notamment sur les questions liées au (cyber)harcèlement, l'aide à l'orientation, à la mobilité internationale, aux datas, à la santé et la prévention, au multimédia et l'éducation aux médias et à l'information, à l'engagement et la citoyenneté et au développement durable.

UN PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

En 2023 et 2024, le Département de Saône-et-Loire a attribué une aide de 75 000 € à Info Jeunes Saône-et-Loire.

Un tiers de cette somme a été utilisée pour des animations de prévention des situations de harcèlement auprès des élèves de 5^e.

La convention pour l'année 2025 précise que la subvention départementale devra permettre de mettre en œuvre de multiples actions dans les domaines suivants :

➔ La coordination du réseau Info Jeunes en Saône-et-Loire

➔ Le développement de l'offre en prestations locales de la carte avantages jeunes

➔ La coordination et l'animation du réseau local pour faire émerger de nouveaux points infos jeunes et couvrir équitablement le département

➔ La mise en place d'ateliers de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement (ou autres) dans des collèges publics de Saône-et-Loire

➔ Le développement d'activités /d'ateliers à destination des collégiens dans le cadre d'un catalogue mis à disposition des collèges.

Par ailleurs, au titre de ce partenariat, le Département a sollicité l'association afin qu'elle se positionne sur la plateforme de stage interactive afin d'accueillir un ou plusieurs stagiaires de 3^e et ainsi proposer aux collégiens une offre diversifiée.



LE DÉPARTEMENT T'OFFRE UNE CARTE AVANTAGES JEUNES

Pour te féliciter d'avoir obtenu ton brevet 2024 avec la mention très bien, le Département de Saône-et-Loire, en partenariat avec Info Jeunes, est heureux de t'offrir ta carte Avantages Jeunes.

Cette carte te permet de bénéficier de 3 600 avantages (gratuités et réductions) en Bourgogne-Franche-Comté consenties par plus de 2 400 partenaires pour :

- la culture : médiathèques, cinémas, festivals, musées...
- les sports et les loisirs : activités de loisirs, piscines, pratiques de sports, parcs de loisirs, sports d'hiver...
- le commerce et la vie pratique : beauté et bien-être, auto-écoles, transports, habillement, restauration, téléphonie...

Tu trouveras ton bonheur dans tous ces domaines !



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr